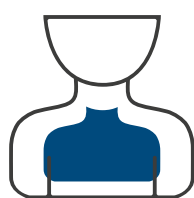


# CAMPAGNE DE LUTTE COLLECTIVE 2026

CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU CHÊNE  
ET CHENILLE DU BOMBYX CUL-BRUN



## POURQUOI AGIR ?



### Risques pour l'Homme

Réactions cutanées : urticaire, démangeaisons, plaques rouges, cloques...



### Risques pour les animaux

Lésions de la langue, truffe et muqueuses, des œdèmes et des étouffements.



### Risques pour l'environnement

Défoliation des arbres (chênes, essences forestières, bocagères, fruitières, ornementales).

## QUELLES SONT LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE ?



Ne pas toucher aux chenilles ni aux nids.



Porter des équipements de protection adéquats lors de travaux de jardinage.



Éloigner les personnes sensibles des sites à risques.



Votre collectivité s'engage dans la lutte collective contre la chenille processionnaire du chêne et le Bombyx cul-brun.

Pour traiter vos arbres, inscrivez-vous avant le 29 avril 2026 sur  
**[www.polleniz.fr](http://www.polleniz.fr) ou flashez le QR code**  
- traitement entre mi-avril et fin juin -